DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2025-009
Etude de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) : lancement de la démarche et sollicitation des crédits LEADER et Etat

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 27
Nbre de votants : 31
Nbre de procurations : 4
Date de convocation et d'affichage : 04/02/2025
Secrétaire de séance : DARMAGNAC Frédéric

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. PASCUTTO Philippe, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, Mme NADAU Marie-Françoise, Mme THOMAS Sandrine, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme PINCÉ Laure, Mme RIGAL Nathalie, M. VIUDES Christian, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline, M. DARMAGNAC Frédéric, M COLMAGRO Ghislain, Mme AUBERT Roseline, M. LAINÉ Fabien, M. MINIAU Dominique

Procurations : Mme MALLO Caroline donne procuration à M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULES Éric donne procuration à Mme NADAU Marie-Françoise, M. CRUCHANDEU Paul donne procuration à Mme THOMAS Sandrine, Mme PELTIER Virginie donne procuration à M. COURNAU Jean-Michel

Excusés : Mme PELTIER Virginie, Mme MALLO Caroline, M. CRUCHANDEU Paul, M. SOULES ÉRIC

Décision de l'assemblée :

Votants :	**31**
Pour :	**31**
Contre :	
Blanc :	
Abstention :	

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250211-2025-009-DE
Date de télétransmission : 20/02/2025
Date de réception préfecture : 20/02/2025

Rapporteur : Mme NADAU Marie- Françoise

La Communauté de communes des Grands Lacs a élaboré en 2022 sa stratégie de développement économique. L'axe 3 de cette stratégie a pour objectif de « mieux connaître le besoin et les prévisions en matière d'emplois et de faciliter l'ancrage de nouveaux actifs » avec notamment la volonté :

- D'identifier les métiers en tension et les métiers à potentiel sur le territoire,
- D'orienter et conduire par la formation les demandeurs d'emploi vers les métiers identifiés comme en tension sur le territoire,
- D'anticiper les retournements industriels locaux (ex ; extraction pétrolière) en recensant les métiers et savoir-faire locaux et les reconversions envisageables à long terme,
- De bâtir et d'animer un réseau dynamique sur le thème de l'emploi et de la formation en mobilisant les acteurs locaux,
- De disposer d'un plateau de formation sur le territoire,
- De faire émerger une offre d'accueil globale répondant aux multiples attentes des travailleurs saisonniers du territoire,
- D'augmenter la capacité locale d'accueil de nouveaux actifs et encourager l'ancrage sur le territoire (habitat, transport, emploi du conjoint, scolarisation, modes de garde des enfants, accès à la culture…).

Fort de ces premières attentes, la stratégie de développement économique a été précisée dans le cadre d'un programme d'actions opérationnel 2023/2026. 18 actions ont été priorisées dont l'action n°7 « Etudes de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ».

Cette priorité est motivée par les constats suivants :

- Difficultés de recrutement liées à une inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois,
- Isolement et manque de ressources pour les TPE en matière de gestion des ressources humaines et de formations,
- Méconnaissance des entreprises sur les formations dispensées sur le territoire,
- Problématique de recrutement pour les filières industrielles notamment,
- Besoin d'assurer une remontée fine des besoins du territoire afin d'aider à la construction de l'offre de formation (demande constante de la Région Aquitaine / construction PRF (Plan Régional de Formation), …).

Sur la base de ce constat, la Communauté de communes des Grands Lacs a souhaité engager une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) territoriale, outil de prospective, destiné à favoriser l'adéquation emploi/formation sur le territoire.

Après engagement d'un Marché A Procédure Adaptée (MAPA), analyse des offres et présentation devant la COMMAPA le 3 février, l'entreprise MBJ Développement a été retenue pour un montant de 43 296 euros HT.

La Communauté de communes a l'opportunité de mobiliser en recettes des crédits FEADER et Etat dans le cadre du plan de financement suivant :

Dépenses : 43 296 € HT soit 51 955.20 € TTC
Recettes : 15 000 € (FEADER)
15 000 € (ETAT)
Fonds propres (solde) : 21 955.20 € dont 8 659.20 € de financement de la TVA.

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250211-2025-009-DE
Date de télétransmission : 20/02/2025
Date de réception préfecture : 20/02/2025

La Communauté des communes des Grands Lacs s'engage à compenser par l'autofinancement l'opération en cas de financements extérieurs inférieurs aux attentes ou en cas de relèvement du coût total de l'opération.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- D'approuver une demande de subvention auprès des fonds européens FEADER et de l'Etat à hauteur de 15 000€ pour chaque cofinanceur
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 11 février 2025.

La Présidente,

Françoise DOUSTE

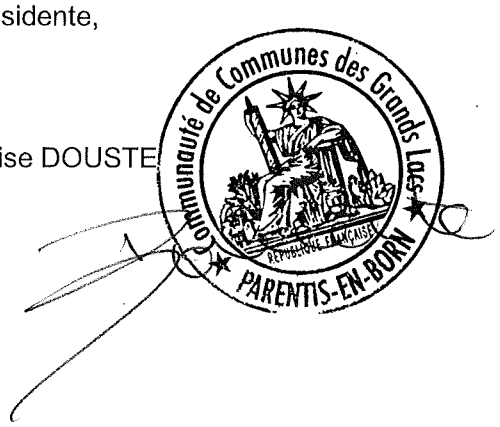

Document exécutoire à compter du : 20/02/2025
Transmis en Préfecture le : 20/02/2025
Affiché le : 20/02/825
à Parentis-en-Born, le : 20/02/825

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250211-2025-009-DE
Date de télétransmission : 20/02/2025
Date de réception préfecture : 20/02/2025